

L'arrivée de M. Charost à Lille

Mgr Charost, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Cambrai, vicaire général de Lille, a été nommé à la tête de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, à Cambrai, puis il a été nommé, par Mgr Delamain, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Lille, vicaire général de Lille, et a été nommé à la tête de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, à Cambrai, le train qui l'amène à Lille à 10 h. 42, s'est rendu immédiatement à l'hôtel de la rue Royale.



M. CHAROST, VICAIRES GÉNÉRAUX DE LILLE, ACCOMPAGNÉS DE M. LE VICAIRES GÉNÉRAUX DE LILLE, A LA SORTIE DE LA GARE DU NORD, A LILLE

présenté par Mgr l'archevêque de Cambrai et a reçu, les hommages du bureau du comité catholique de Lille, sous la présidence de M. Paul Héroux. A 2 heures et demie, ainsi que nous l'avons annoncé, les membres du clergé séculier et régulier de Lille, conduits par Mgr Carton, archiprêtre, doyen de Saint-Pierre-Saint-Paul, et par M. le chanoine Fremaux, archiprêtre, doyen de la Madeleine, à Lille, ont été reçus par les deux prélats.

Mgr Charost a répondu à Mgr l'archevêque et à Mgr Carton. Il a rappelé que la prise de possession de la fonction épiscopale a souvent été comparée à un hymen qui, dans le cas présent, se trouve symbolisé par le splendide anneau qu'il doit à la munificence du clergé. Monseigneur ajoute que s'il

Les Fêtes de Fontenoy

Le Comité des Fêtes de Fontenoy a tenu à liquider rapidement ses comptes et à produire le bilan de ses recettes et de ses dépenses. Ce bilan est le suivant :

LE BILAN DE SOLDES PAR UN EXCERPT DE RECETTES. — LES DISTRIBUTIONS DES PRIX.

Le trésorier au cours de la réunion du vendredi 23 courant, a donné lecture du compte, recettes et dépenses, puis il a proclamé le bilan qui s'établit comme suit : recettes : 6384 frs 00 ; dépenses : 6160 frs 20 ; excédent des recettes sur les dépenses : 223 frs 80.

Aujourd'hui, dimanche 25, les membres du Comité porteront une gerbe de fleurs sur la tombe de leur regretté trésorier des fêtes 1911 et 1912 : M. Fernand Gras. Ce pèlerinage de l'amitié se fera le matin.

Après-midi, à 3 heures, distribution des prix, décorations et illuminations et des prix de détail. Tous les prix en espèces seront à toucher chez le trésorier, 27, rue Richard-Lenoir. Tous les prix en nature (diplômes, plaquettes artistiques, etc.) seront remis au siège du Comité, 127, rue Richard-Lenoir.

Chronique du Vol

Un cambriolage, rue de Babylone. Au cours de la nuit de vendredi à samedi, un vol avec effraction a été commis au préjudice de M^{me} V. Boesman, née Valentine Lorthior, journalière, demeurant rue de Babylone, 4. Des malfaiteurs se sont introduits chez elle en passant par une fenêtre qui fermait mal.

En se levant, samedi matin, M^{me} Boesman, qui n'avait perçu aucun bruit, a constaté la disparition de deux paires de boucles d'oreilles, pour enfant, valeur 18 francs ; de deux broches en brillants et doublé, évaluées huit francs ; d'un portefeuille contenant divers papiers et divers portraits.

En outre, les malfaiteurs ont dérobé, dans une armoire, treize œufs ; une somme de deux francs, qui se trouvait dans un porte-monnaie et un grand couteau servant à couper le pain.

La police de Lille a été avisée de ce vol, qui a été commis, dit-on, par deux individus âgés de seize et dix-huit ans. M. Desiré Deconinck, doyen des musiciens du Nord, a été chargé de mener l'enquête.

Un porte-monnaie disparait. Un journalier, M. Charles-Louis Dilleman, âgé de 26 ans, demeurant rue de Tourcoing, 122 bis, avait reçu la visite d'un ami, Henri Degeldère, habitant rue La Bruyère.

Dilleman invita sa femme à aller chercher de la bière, et pendant ce temps, il fit admirer à son ami, quelques portraits de famille qui se trouvaient sur un buffet. M. Dilleman, revenant de l'estaminet, déposa son porte-monnaie sur le buffet près duquel les deux hommes étaient debout.

Quelques temps plus tard, M. Dilleman eut besoin de dix centimes pour aller chez le coiffeur. Il demanda de l'argent à sa femme qui contenait une somme de treize francs.

Les soupçons se portèrent sur Degeldère qui omit de revenir ainsi qu'il avait promis et qui ne retourna pas à son logement.

LA FÊTE GYMNIQUE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DES CANTONS DE ROUBAIX-TOURCOING ET LANNY. — Ce fut un véritable gala que la fête organisée par la Fédération des Sociétés de Gymnastique, qui a eu lieu samedi soir, au Casino-Palace, Grande-Rue. Le succès de la soirée fut complet et dénote l'intérêt profond que l'on prend dans notre ville, aux sports et aux sociétés de gymnastique qui en développent le goût.

UN CARDEUR BLESSÉ D'UN COUP DE COUTEAU. — Un soir de cartes, Auguste Van Houwaert, âgé de 25 ans, demeurant rue Carnot, 288, à Watrelos, avait eu comme amie, Zoé Laethem, femme Empin, âgée de 22 ans. Tous deux s'étaient séparés il y a quelque temps et la femme était venue habiter chez sa sœur, boulevard de Metz, cité Saint-François.

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Hier, vers quatre heures et demie du soir, deux jeunes chevaux, appartenant à Mme veuve Louis Thieffry, cultivateur, et conduits par M. François Thieffry, route départementale de Lille à Valenciennes, s'étaient emballés et précipitèrent au galop à travers la rue de Valenciennes, appartenant au courageux citoyen, M. Louis Laurand, cultivateur à Forest, n'hésita pas à sauter à la tête des chevaux emportés et réussit à les maîtriser, après avoir été entraîné sur un sursaut long parcours, évitant ainsi des accidents possibles.

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de la Ville de Watrelos se réunira en session ordinaire, le jeudi 20 mai 1913, à 8 heures du soir. Voici l'ordre du jour : 1. Nomination d'un secrétaire. 2. Communications diverses. 3. Organisation d'un service municipal de consultations de nourrissons. 4. Inspection médicale des enfants en crèche. 5. Bureau de Postes : heures supplémentaires d'ouverture. 6. Sociétés mutuelles maternelles de 43 écoles : demande de subvention. 7. Fête des écoles laïques : subvention. 8. Vaines tentatives de la rue Magenta. 9. Id. : règlement des terrains Leclercq Dupire et Leclercq Florin, rue Traversière. 10. Id. : règlement du terrain Henion, rue Traversière. 11. Bureau de bienfaisance : compte de recettes pour l'exercice 1912. 12. Id. : compte administratif de l'exercice 1912. 13. Id. : budget additionnel pour 1913. 14. Hospices : compte de gestion du receveur pour l'exercice 1912. 15. Id. : compte administratif de l'exercice 1912. 16. Id. : budget additionnel pour 1913. 17. Ville : compte de gestion présenté par le receveur municipal pour l'exercice 1912. 18. Ville : compte administratif présenté par le maire pour l'exercice 1912. 19. Ville : budget additionnel pour 1913. 20. Id. : compte de gestion présenté par le receveur municipal pour l'exercice 1912. 21. Id. : compte administratif présenté par le maire pour l'exercice 1912. 22. Id. : budget additionnel pour 1913. 23. Id. : compte de gestion présenté par le receveur municipal pour l'exercice 1912. 24. Id. : compte administratif présenté par le maire pour l'exercice 1912. 25. Id. : budget additionnel pour 1913.

Le Bogen des Musiciens du Nord

Il y a quelque temps s'éteignait à Cassel M. Louis Liénin, avec ses 97 ans, détenteur de la titre de doyen des musiciens du Nord, laissant loin derrière lui les plus âgés de ses collègues.

Le nouveau doyen est un Roubaisien, M. Desiré Deconinck, membre de la Société Chorale de Notre-Dame depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 60 ans. Après de son professeur, c'est un jeune, puisqu'il est...

Un terrible Accident de Mine A GIVORS. Un tué et quatre blessés. Givors, 24 mai. — Un terrible accident s'est produit cet après-midi sur un chantier de terrassement. Quatre coups de mine avaient été préparés à un profondeur de six à huit mètres. Le feu ayant été mis inopinément aux mèches, un seul coup partit. Un chef de chantier après avoir attendu une demi-heure vérifia les mèches et croyant que les trois autres coups avaient été ratés, invita les ouvriers à reprendre leur travail.

SAVON DES PRINCES DU CONGO. Ménez-vous des imitations. Victor VAISSIER.

Chronique Locale

ROUBAIX. Aujourd'hui, dimanche 25 mai. Sédit. lever, 4 h. coucher, 7 h. 35. Aujourd'hui, St Jean le Dieu, St Bris. Bouteilles de la Caisse d'épargne. Les Louques-Hues. Entrée du dimanche à 1 h. au marché matin.

Notes du Dimanche. D'Amérique nous était déjà venue la Ligue contre le bruit. Un nouveau produit dans ce genre nous est récemment arrivé d'outre-Atlantique : il s'agit des Ligues de bonté.

LA VENTE DU PAIN. Un de nos lecteurs nous écrit pour nous demander comment se fait la vente du pain à Roubaix et si les boulangers, indistinctement, sont tenus d'avoir sur les voitures de livraison une balance.

LES GRÈVES. A ROUBAIX. La grève de la filature Ch. Pollet et fils. A la suite de la lettre des ouvriers et nous avons récemment publié, MM. Pollet et fils nous prient d'insérer la déclaration suivante :

A FOREST. Manifestation gréviste. Des ouvrières grévistes, venues de la direction de Lannoy ont manifesté bruyamment hier soir, vers 7 heures, contre une ouvrière qui n'a pas voulu faire cause commune avec elles.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.

LA GREVE GENERALE DANS LE PORT DE CETTE. Paris, 24 mai. — A la suite d'incidents survenus au sujet de l'embarquement des bois provenant du vapeur « Marina », la grève générale du port de Cette a été déclarée dans une réunion tenue, hier soir, à la Bourse du Travail. Seuls, les ouvriers du syndicat des charbonniers travaillent à l'embarquement des bois sous la protection de la police et de la gendarmerie.